

103

M. Mme. Alain Jacqueline POIGNARD
89570 NEUVY-SAUTOUR



Prefecture de l'Yonne
A l'attention de Monsieur le Prefet
Bureau de l'environnement
Place de la prefecture
89016 AUXERRE Cedex

Objet : Construction d'un poulailler industriel

Lettre recommandée + A.R

Neuvy-Sautour, le 14 septembre 2021

Monsieur le Prefet,

Mon épouse et moi-même sommes résidents à Neuvy-Sautour depuis février 2020, et plus précisément au hameau de la Beauceronne.

Nous y sommes devenus propriétaires car la vue et la tranquillité étaient ce que nous recherchions. Aujourd'hui, il est question d'implanter un poulailler industriel pratiquement sous nos fenêtres !!!! Des zones industrielles sont créées pour y installer des usines, alors pourquoi accepter de laisser s'implanter un poulailler géant (39600 poules) à l'entrée d'un village.

La campagne est suffisamment grande pour recevoir ce genre d'«usine» hors proximité d'habitations.

Si ce projet devait aboutir, nous allons devoir supporter nombre de nuisances liées à cette exploitation industrielle, à savoir :

- Les odeurs d'ammoniac +œuf pourri (H2S)
- L'arrivée de nuisibles (rats)
- Les odeurs de fumier stocké en bout de champ
- Le bruit lié aux engins agricoles
- Le bruit lié au trafic de camions
- Les risques de maladies (salmonelle...)

Tout ceci, sans compter la pollution des sols, et la dégradation de la route communale (4m40 de large, un camion de 38Tonnes mesure 2m50 de large...), dont l'entretien est à la charge de la communauté de communes, et non de la SCEA du Pichis (famille du maire) .

Que devient la vue depuis le hameau qui surplombe cette usine ?
Nous y verrons un bâtiment fort laid de 95m de long, et large de 21m !!!!
Si ce projet devait être concrétisé, je ne pourrai pas quitter Neuvy-Sautour, personne ne voudra acheter ma maison, et je n'ai pas les moyens d'en acheter une deuxième, sans avoir vendu l'actuelle.

Je vous remercie, par avance, de l'attention que vous porterez à ma requête.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Prefet, l'expression de mes sentiments distingués.

M. Mme POIGNARD,

Monsieur François Michel

Neuvy-Sautour

le 17.09.2021

89570 Neuvy-Sautour

104

Monsieur le Préfet

Monsieur je viens solliciter votre bienveillance sur le dossier du projet de construction du poulailler prévu route de la chappe à Neuvy-Sautour. Projet qui a été fait en toute discrétion et que je viens d'apprendre tous récemment. (Permis de construire N°089276 UT003 délivré le 23.08.2021.) Ce projet prévoit un bâtiment d'élevage intensif de 39600 poulets pour une surface de 1800m² donc 22 volailles au m² et ceci tous les 40 jours environ, c'est cela la qualité de l'élevage Français !!! et le bien être de ces volailles, il est où !!! Ce projet ne peut pas et ne doit pas être réalisé, car il n'y aura pas plus d'emplois ni un meilleur développement d'activités pour notre commune, bien au contraire, plutôt que des nuisances (La mort de notre Village), Niveau sécurité routière, augmentation très important du trafic de camions (gros tonnage) sur la route très étroite sans trottoir pour les piétons et bien sur, des Maisons de chaque côté, (Transport des poussins, des Poulets, de l'alimentation, et bien sur tous les déchets organiques). Nuisances sur l'environnement et la santé, ce genre d'élevage d'important gaz à effet de serre, d'ammoniac, pollution de l'eau et du sol, consommation important d'eau, prolifération de nuisibles (Rats, souris, Mûles et bien d'autres encore) ainsi que des maladies infectieuses, l'impact psychologique sur les gens étant obligés de supporter toutes ces nuisances. Il est demandé à chaque citoyen de faire attention à notre mode de vie pour limiter la pollution, toute à fait d'accord, donc il faut en premier lieu stopper ce genre de projet, Cette personne n'a donc aucun scrupule pour dégrader l'environnement ainsi que la vie de certaines de personnes en venant construire un poulailler à 200 mètres environ des habitations (Inimaginable). Détruire la vie de certaines de personnes, et oui, car la pollution sonore très importante des camions ainsi que l'activité des poulaillers et surtout les odeurs insupportables que dégage un poulailler, étant donné que les vents dominant sont dans le sens des habitations, vous ne pouvez plus ouvrir les fenêtres, vous ne pouvez plus profiter de votre jardin et les amis ne viendront plus ainsi que la dévaluation des biens immobiliers qui sera très important, les maisons ne se vendront plus, les locations terminées (qui viendrai habiter sur il y a un poulailler ?) Donc Monsieur le Préfet je pense que vous allez recevoir beaucoup de courrier comme le mien, qui vous demande l'annulation du projet de ce poulailler pour toutes les raisons décrite dans ce courrier. Sachant Monsieur le préfet que la décision vous revient, j'espère qu'elle ira dans la sens de un village qui veut vivre en bonne harmonie et non mourir à cause d'une personne qui prend le droit de détruire la vie et la santé de certains de personnes. Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, Recevez Monsieur le préfet mes sincères salutations,

Monsieur François

105

Sujet : [INTERNET] Poulailier industriel

De : elisabeth moncomble

Date : 20/09/2021 12:01

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur le Préfet, plus personne ne veut de ces monstruosités, les temps ont changé, le bien être animal est enfin reconnu, ne soyez pas à la traine! Merci

Sujet : [INTERNET] poulailler industriel
De : Sylvie <
Date : 20/09/2021 12:01
Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je suis tout à fait solidaire des habitants de votre région qui s'opposent à la création d'un poulailler industriel. Il est de plus en plus évident que ce type d'exploitation est un non-sens: qu'il s'agisse des conditions de vie aberrantes des poulets, de leur croissance accélérée sous antibiotiques, ou de la qualité plus que médiocre de leur viande, je refuse de consommer ce genre de produit sous prétexte qu'il est bon marché.

Dans l'espoir que vous pourrez intervenir contre un tel projet, je vous remercie à l'avance et vous prie, Monsieur le Préfet, d'agréer mes salutations distinguées.

Sylvie Magnin

Sujet : [INTERNET] poulailler industriel

De : Philippe BOULLAY

Date : 20/09/2021 12:23

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Non aux poulaillers industriels...Accoler le mot "industriel" à l'élevage
d'êtres vivants

Sujet : [INTERNET] Non au projet du poulailler

De : Maude N

Date : 20/09/2021 14:47

Pour : "pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr" <pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Quand allons-nous être intelligents et enfin comprendre que ces camps de concentration pour animaux ce n'est pas la solution.

Les animaux sont malades, bourrés d'antibiotique et autres, ils sont stressés donc la viande ne peut en aucun cas être "bonne", de plus il nous pend au nez une nouvelle pandémie avec tous ces élevages industriels.

Alors s'il vous plait pour une fois laisser le profit de côté et privilégier la santé. Merci pour tous ceux qui n'auront pas à manger cette bouillie informe et sans goût

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet mes meilleures salutations

M. GONNET

Sujet : [INTERNET] Stop aux élevages industriels!

De : SO

Date : 20/09/2021 15:14

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur le préfet,

Je suis abassourdie par la concentration de projets de poulaillers industriels portés par Plukon Food Group (DUC) d'une ampleur inédite dans le département de l'Yonne. Celle-ci correspond à une vaste stratégie de croissance et de développement de sites de production de Duc vers l'est de la France.

Ce seront environ plus de 500 000 poulets de chair supplémentaires par an (dont plus de 300 000 sur le site de Neuvy-Sautour) qui seront élevés dans la promiscuité d'un hangar sans accès à l'extérieur!!

Dans ce type d'élevage, les poulets sont sélectionnés génétiquement et nourris pour produire un maximum de chair en un minimum de temps.

La densité de peuplement sera de 22 poulets par m2, soit un espace de 4,5 cm2!!!!

De leur premier à leur dernier jour (moins de 40 jours), aucun animal ne sortira de ces poulaillers industriels.

En plus des problèmes relevés précédemment, ce projet soulève d'autres questionnements sur le bien fondé de ces poulaillers industriels :

La concentration d'élevages sur un même département expose la population à un risque sanitaire réel (risque de pandémie, pollution des nappes phréatiques, pollution de l'air avec des odeurs nauséabondes).

Les poulets traités durant toute leur courte vie aux antibiotiques, aux hormones de croissance, diminuent l'espérance de vie des consommateurs, contribuent au développement de maladies endocriniennes et aggravent l'antibiorésistance, posant dès lors un problème majeur de santé publique.

C'est pourquoi, monsieur le Préfet, je sollicite avec le plus grand respect votre bienveillance et votre bon sens pour dire stop à tous ces poulaillers industriels, qui sont une aberration bien évidemment pour les animaux, mais aussi pour les consommateurs qui n'ont aucune idée de ce qu'ils ingèrent....

Bien cordialement

Sophie Asquin

Sujet : [INTERNET] Projet poulailler
De : Marie-Hélène ALVIN
Date : 20/09/2021 15:43
Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Bonjour

Je suis scandalisée par votre projet

De poulailler

A l'heure où le bien-être animal est enfin considéré on ne peut plus accepter de

Telles installations

Il est temps de prendre en compte l'opinion des français et la souffrance

Des animaux

Cordialement

MM

Sujet : [INTERNET] Non au poulailler industriel à Neuvy-Sautour dans l'Yonne!

De : Veronique LAVIGNE

Date : 20/09/2021 16:34

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Non au poulailler industriel à Neuvy-Sautour dans l'Yonne !

Monsieur le Préfet,

Nous nous opposons à la construction de ce poulailler.
Étant domiciliés au 5 Impasse Bellevue, nous sommes directement concernés par ce projet.
Les raisons de notre opposition sont simples.

Premièrement, le poulailler causera une pollution visuelle qu'une haie ne pourra cacher.

Deuxièmement, nous sommes déjà victimes de nuisances sonores à cause du silo de la société « 110 Bourgogne ». Si on ajoute en plus le bruit de 39 600 poules et d'autres composants du poulailler, il nous sera impossible de vivre paisiblement, de nous reposer et de profiter de notre retraite qui arrive.

Troisièmement, ce genre d'installation émet des odeurs insupportables. Nous possédons un espace de vie en extérieur qui donne directement sur le poulailler. C'est ici que nous accueillons habituellement nos convives et que nous pouvons nous reposer. Si demain, le poulailler venait à être construit, nous ne pourrions plus profiter de notre extérieur, étendre le linge dehors ni ouvrir les fenêtres pour aérer la maison.

Quatrièmement, le problème sanitaire se pose, ce genre d'élevage intensif est propice à la transmission de maladies infectieuses émergentes dû à la promiscuité des animaux. Ces maladies pourront ensuite se propager à l'humain par les poussières, plumes et particules fines d'ammoniac émises par le poulailler.

Finalement, Madame Nicolau étant assistante maternelle, cette installation pourrait nuire à son activité professionnelle.

Cordialement,

Jean-Luc et Claudette Nicolau

113

Sujet : [INTERNET] Projet poulailler industriel à Neuvy-Sautour

De : maud jeauneau <maud.jeauneau@neuvy-sautour.fr>

Date : 20/09/2021 21:54

Pour : "Pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr" <pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr>

Madame monsieur,

Ce mail pour vous informer que mon conjoint, Thomas Boulanger et moi-même, Maud Jeauneau, tous 2 domicilier à neuvy sautour au 14 rue de la vallée, sommes contre le projet de poulailler industriel. Principalement à cause des nuisances que cela pourrait occasionner, notamment les odeurs et allergènes.

Merci de bien vouloir prendre en compte notre avis.

Cordialement

Maud jeauneau

Télécharger [Outlook pour Android](#)

114

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique - Atelier d'élevage de Poulets sur la commune de Neuvy Sautour (89570)

De : Helene LABORIE

Date : 20/09/2021 22:43

Pour : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

Monsieur le Préfet de l'Yonne,

Mesdames, Messieurs, membres du Bureau de l'environnement,

Par le présent mail, je tiens à vous signifier ma totale opposition au projet d'installation sur la commune de Neuvy-Sautour (89570) d'un atelier d'élevage de poulets de chair comprenant 39 600 emplacements.

En effet, ce projet porte intrinsèquement des nuisances pour les riverains et plus globalement pour l'environnement à une époque où les citoyens et les pouvoirs publics sont de plus en plus attentifs à la notion de développement durable au sens littéral du terme.

Les nuisances sont de plusieurs ordres, en particulier :

- Le réseau viaire pour accéder à la localisation prévue n'est absolument pas adapté aux nombreux passages de poids lourds inhérents au fonctionnement de cette activité eu égard au 39 600 emplacements envisagés;
- les travaux incontournables d'équipement (raccordements au réseau d'eau et d'électricité) représentent une charge importante qui sera portée par la collectivité locale, au détriment d'autres projets vertueux ;
- les impacts sur l'environnement en particulier la pollution de l'eau et de l'air liée à l'activité directe ainsi qu'aux épandages prévus dans le secteur ne sont plus à démontrer.

De part ces éléments, non exhaustifs, et compte tenu de l'implantation à proximité d'habitations et d'un lieu de loisirs (terrain de football) très fréquenté par des enfants, ce projet constitue une véritable menace pour la santé publique et hypothèque l'avenir de la commune.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs, mes salutations distinguées.

Sujet : Fwd: [INTERNET] poulailler neuvy-sautour
De : PREF89 Prefecture <prefecture@yonne.gouv.fr>
Date : 21/09/2021 08:11
Pour : PREF89 pref-be <pref-be@yonne.gouv.fr>

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] poulailler neuvy-sautour
Date : Mon, 20 Sep 2021 15:53:02 +0200
De : pref89@hebergement2.interieur-gouv.fr

Répondre à : _____
Pour : prefecture@yonne.gouv.fr

L'information suivante a été collectée:

Vous êtes: particulier

Nom: aubert

Prénom: mikael

Adresse électronique: _____

Adresse postale: _____

Code postal: 89570

Ville: turny

Téléphone:

Télécopie:

Sujet: poulailler neuvy-sautour

Destinataire: Environnement

Message: bonjour! je vous écrit pour vous dire que je suis contre le projet du poulailler de neuvy-sautour. cela va dénaturer le paysage, gêner le stade qui se situe à coté, va sentir très mauvais, plus de passage de camions. plus de pollution, sans compter le mal-être des animaux. merci d'avoir tenu compte de ma demande. cordialement, m.aubert

Caractères de sécurité.: *****

M6

Sujet : Fwd: [INTERNET] Non au poulailler industriel a Neuvy-sautour
De : PREF89 Prefecture <prefecture@yonne.gouv.fr>
Date : 21/09/2021 08:12
Pour : PREF89 pref-be <pref-be@yonne.gouv.fr>

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Non au poulailler industriel a Neuvy-sautour
Date : Mon, 20 Sep 2021 19:24:16 +0200
De : pref89@hebergement2.interieur.gouv.fr
Répondre à : viriniegautron@lposte.net
Pour : prefecture@yonne.gouv.fr

L'information suivante a été collectée:

Vous êtes: particulier

Nom: gautron

Prénom: virginie

Adresse électronique: _____

Adresse postale: /

Code postal: 17000

Ville: la rochelle

Téléphone:

Télécopie:

Sujet: Non au poulailler industriel a Neuvy-sautour

Destinataire: Environnement

Message: Monsieur le maire, Sans hésitation je me mobilise a l'appel de la pétition contre cette ignominie que représente ce poulailler, devrais-je dire ce mouroir qui est prévu..Monsieur, les temps changent et même si a vos yeux cette économie de la chair est une source de revenus et de votes non négligeable, je vous assure qu'une très grande partie de la population de l'Yonne et de toute la France s'oppose a ces schémas obsolètes....J'espère vraiment qu'une réflexion sera engagée et qu'une sage décision en ressortira...Autrement, boy-cot aux poulets issus de ces baraquements de l'horreur... Respectueusement.

Caractères de sécurité.: *****